



Référence : 2021 11 - accompagnement individuel In'Terre ActiV (FI 2021)

CAHIER DES CHARGES

APPEL A PRESTATAIRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Accompagnement individuel

Accompagnement proposé et cofinancé par le DLA 90

Les propositions de réponse à cet appel d'offres devront être adressées par voie postale ou électronique à l'attention de la chargée de mission DLA **au plus tard le 7 décembre à 12h00**. Le choix du prestataire retenu se fera dans les 7 jours maximum à compter de la date de fin de l'appel d'offre. Merci de nous faire savoir si vous souhaitez répondre à ce cahier des charges, afin que nous puissions vous envoyer le diagnostic complet associé.

MIFE DLA 90

Gaëlle Mougel – Chargée de mission DLA
BP 90159
Place de l'Europe
90003 BELFORT CEDEX

gaelle.mougel@mife90.org

Complément d'informations disponible par téléphone au 06 13 94 00 73 et par mail.

Avec le soutien financier de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



1. Contexte

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le Territoire de Belfort, le Dispositif local d'accompagnement, porté par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi, a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures en leur proposant un accompagnement sur-mesure, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leur situation spécifique.

2. Destinataire de l'accompagnement

L'association In'TerreActiV, créée en 2018 par ses 3 co-fondatrices, est encore en phase de développement, de recherche d'équilibre et de stabilité. L'association a pour objet de développer et d'accompagner dans une perspective de développement soutenable des collectifs de citoyen, entreprises, associations, collectivités...

La demande et l'activité sont largement suffisantes pour 3 salariés mais les ressources actuelles ne permettent de financer que 2 postes.

Des besoins d'appui se font ressentir dans différents domaines : gouvernance, stabiliser le modèle économique, clarifier l'offre, les outils de pilotage interne...

PROJET ASSOCIATIF/VALEURS

Comment répondre au mieux aux besoins des acteurs du territoire, plus largement aux besoins de la société en composant avec les besoins et valeurs de la structure ? Un besoin de clarifier les valeurs et le projet associatif se fait ressentir.

GOVERNANCE / STATUT JURIDIQUE

On retrouve également beaucoup de questionnement quant à leur modèle de gouvernance et à leur statut juridique. Est-ce le bon choix d'être en statut associatif ? Le modèle coopératif n'est-il pas plus judicieux ? Quelles seraient les risques et avantages de basculer en statut coopéra-tif ? Comment choisir le bon modèle adapté à ce qu'elles défendent ? L'association a un besoin d'être orientée, conseillée dans ce domaine.

MODELE ECONOMIQUE / EMPLOI /ACTIVITE

Comment stabiliser le modèle économique de l'association ? La crise de 2020 a aggravé la trésorerie de l'association, il y a un besoin d'établir une réelle stratégie de pérennisation et de développement de l'association. Un des besoins prioritaires de l'association est d'assurer les ressources pour les deux postes actuels dans de bonnes conditions salariales mais également de pouvoir embaucher rapidement la 3ème co-fondatrice (actuellement bénévole à temps complet) sur un troisième poste de char-gée de mission afin de répondre aux besoins de l'activité.

COMMUNICATION / STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT / CLARIFICATION DE L'OFFRE



Un fort besoin de lisibilité de l'activité et de clarification de l'offre de l'association se fait ressentir. Ceci, afin de faciliter la recherche de financements, pour être plus pertinent auprès des potentiels financeurs et collectivités et ainsi d'assurer leur image de professionnalisme.
Il y a un besoin de développer l'offre entreprise.

ORGANISATION INTERNE

Besoin de mettre en place des outils comme tableau de bord, de simplifier l'organisation interne.
(Répartition des tâches + gagner du temps sur les tâches non ou peu rémunératrices)

L'association doit dans un contexte économique et financier complexe et évolutif réfléchir à son projet associatif et sa stratégie de développement et par conséquent à son modèle économique.

3. Présentation de la mission

Précisions sur le cadrage de la mission d'accompagnement :

Afin de continuer dans sa démarche de croissance et de continuer à promouvoir ses valeurs par ses activités, l'association souhaiterait être appuyée dans différents champs d'action. La mission DLA a choisi donc de se focaliser sur les priorités et actions suivantes :

- 1 . Définir et formaliser (ou repréciser) le projet associatif / les valeurs et raison d'être précisément et le communiquer
- 2 . Stabiliser le modèle économique
- 3 . Définir et clarifier l'offre, revoir stratégie marketing

La présente consultation a pour objectif de sélectionner un prestataire spécialisé pour accompagner l'association dans son besoin d'appui sur ces différentes étapes :

- 1 . **Revisiter le projet, les objectifs partagés et mieux les diffuser et les transmettre**, véritable socle pour construire les projets de demain et donner un sens à la mission de chacun tant pour les bénévoles que pour les salariés.

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.

Il répond globalement à trois grandes questions :

- **Qui sommes-nous ?**
- **Vers quoi voulons-nous aller ?**



- **Comment voulons-nous y aller ?**

2 . **Analyser et faire évoluer le modèle économique** de l'association afin de trouver une stabilité afin de pérenniser les postes actuels et d'en créer un nouveau.

3 . **Définir et/ou clarifier son offre de prestation**

Quelle offre, quel positionnement, quelle cible, quel tarif de prestation ?

L'accompagnement par le prestataire se fera en lien très étroit avec la structure. Le prestataire ne fait pas « à la place de » mais est en appui à l'association pour la prise de décision, la formulation de préconisations et l'appui à la mise en œuvre. Le prestataire extérieur missionné par le DLA n'intervient pas seul : il s'appuie sur une structure et des bénévoles pour se nourrir de leur culture, leurs valeurs et leur projet.

Un accompagnement demande donc des temps de travail en présence du prestataire pour faire avancer collectivement la réflexion et une des conditions de réussite est l'engagement et la mobilisation de chacun dans la réflexion. Sans personnes à mobiliser, l'accompagnement ne peut pas se dérouler.

L'accompagnement se fera en plusieurs temps :

- Rencontres avec les acteurs : les 3 co-fondatrices, président, membres du bureau...
- Analyse documentaire
- 1 temps de restitution en bureau

Quelques points clefs de méthode à respecter :

- Créer un groupe de pilotage de l'accompagnement DLA de 5 personnes
- Valider chaque phase en bureau
- Consulter les « clients », les partenaires, les financeurs
- Proposer des outils opérationnels clairs et réalistes et une vision prospective fédératrice
- Procéder à l'animation d'une succession d'entretiens, d'ateliers et de séances plénières et à la rédaction de synthèses visant à :

1. assurer une écoute et une compréhension mutuelle des besoins de chacun,
2. faire surgir toutes les solutions possibles
3. déterminer les actions qui les rendront effectives.

4. Modalités d'intervention

Durée indicative de l'intervention :

Un accompagnement moyen dans le cadre du DLA se situe aux alentours de 5 à 6 jours d'accompagnement répartis sur une période allant de 6 mois à 1 an (selon la problématique traitée).



→ Dans le cadre de la mission d' In'Terre ActiV, le DLA 90 préconise un accompagnement individuel de 5 jours à partir de décembre 2021.

Le coût de cette mission d'accompagnement ne pourra excéder 5000 € TTC.

Compétences attendues :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une association
- Compétences en accompagnement stratégique, projet associatif, modèle économique
- Pratique de l'ESS et accompagnements de structures
- Expertise méthodologique en définition et structuration de projet
- Des compétences en coaching serait un plus

Les frais de mission et de déplacement seront inclus ou une indication de forfaits pour les frais de mission sera présentée.

Les comptes rendus seront régulièrement envoyés à la structure accompagnée, ainsi qu'en copie à l'animatrice DLA. Le prestataire prévoira une restitution de l'accompagnement.

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs tels que le temps passé (fiches de présence), les contacts rencontrés, les difficultés rencontrées et les résultats.

Les informations sur le déroulement de la mission, le calendrier mis en œuvre, les modalités de l'intervention, les résultats ou avancées ayant pu être réalisés, les points de blocage ou les difficultés ayant pu être rencontrés devront figurer dans le rapport final ou le reporting final.

Important ! Les logos concernant le DLA et ses financeurs seront inclus dans tous les documents utilisés lors de la mission. (se referer à la chargée de mission DLA pour les obtenir)

5. Modalités de remise de la proposition

Les propositions devront donc comporter :

- ✓ Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges, ainsi qu'une reformulation de(s) problématique(s)
- ✓ Les attentes concernant la structure bénéficiaire (interlocuteurs, documents de travail,...), les réseaux
- ✓ La mise en évidence des éléments de sortie (livrables)
- ✓ Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention (grandes étapes avec détail des journées et coûts afférents, durée)
- ✓ Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission, avec présentation de chacun des intervenants auprès de la structure
- ✓ Les éléments d'identification de l'entreprise de conseil (identité, statuts, coordonnées, organigramme et CV des consultants intervenants ; précision quant à une éventuelle sous-traitance, sa nature et les garanties qui y sont attachées ; qualification, habilitation AMI,



labellisation, certification, agréments, etc. ; références et réalisation de prestations similaires, conditions de propriété intellectuelle des éléments liés à la mission)

- ✓ Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement, les frais de mission et de déplacement sont inclus. Les tarifs seront présentés TTC, ou nets de taxe
- ✓ Les références du ou des prestataires dans le domaine ou projet de l'association

Elles seront examinées par l'animatrice DLA et la structure dans un délai de 15 jours suivant la date de fin de dépôt des propositions. Les propositions incomplètes ou non conformes ne seront pas examinées.

[6. Annexes sur demande par mail auprès de l'animatrice DLA](#)

- **diagnostic complet de la structure** réalisé par l'animatrice du DLA et partagé par le comité d'appui du DLA à : gaelle.mougel@mife90.org